

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
Paris Est Marne & Bois
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU 6 AVRIL 2021
SOUS LA PRESIDENCE D'OLIVIER CAPITANIO**

DC 2021-51

OBJET : Modification du tableau des effectifs de l'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne & Bois

Membres en exercice	90
Présents titulaires	80
Ne prend pas part au vote	0
Représentés	7
Absents	3

Votants	87
Abstention	0
Suffrages exprimés	87
Pour	87
Contre	0

Présents :

Caroline ADOMO, Sophie AMAR, Charles ASLANGUL, Thierry BARNOYER, Jean-Philippe BEGAT, Jacqueline BENHAMED, Jacques Alain BENISTI, Éric BENSOUSSAN, Quentin BERNIER-GRAVAT, Sylvain BERRIOS, Thomas BERRUEZO, Eveline BESNARD, Valérie BIGAGLI, Bruno BORDIER, Jean-Marc BRETON, Jean-Luc CADEDDU, Adrien CAILLEREZ, Christian CAMBON, Rodolphe CAMBRESY, Olivier CAPITANIO, Geneviève CARPE, Agnès CARPENTIER, Gilles CARREZ, Brigitte CHAMBRE-MARTIN, Emmanuel CHAMPETIER, Sylvie CHARDIN, Pierre CHARDON, Florence CROCHETON, Nicolas DAUMONT-LEROUX, Jean-Paul DAVID, Pierre-Michel DELECROIX, Michel DESTOUCHES, Olivier DOSNE, Philippe DUBUS, Michel DUVAUDIER, Monique FACCHINI, Téo FAURE, Delphine FENASSE, Dorine FUMEE, Benoît GAILHAC, Bernard GAUDIERE, Jean-Philippe GAUTRAIS, Hervé GICQUEL, Pierre GUILLARD, Gilles HAGEGE, Delphine HERBERT, Michel HERBILLON, Catherine HERVE, Florence HOUDOT, Laurent JEANNE, Anne KLOPP, Nadia LECUYER, Philippe LHOSTE, Charlotte LIBERT-ALBANEL, Marie-Hélène MAGNE, Bénédicte MARETHEU, Céline MARTIN, Jacques J.P. MARTIN, Pierre MIROUDOT, Pascale MOORTGAT, Déborah MUNZER, Catherine MUSSOTTE-GUEDJ, Michel OUDINET, Mary France PARRAIN, Pierre PELLÉ, Philippe PEREIRA, Karine PEREZ, Catherine PRIMEVERT, Florentine RAFFARD, Germain ROESCH, Christel ROYER, Tatiana SAUSSEREAU, Igor SEMO, Aurore THIROUX, Virginie TOLLARD, Céline VERCELLONI, Yann VIGUIE, Jacqueline VISCARDI, Annick VOISIN, Julien WEIL.

Représentés :

Stéphane CHAULIEU représenté par Thierry BARNOYER, Véronique CHEVILLARD représentée par Rodolphe CAMBRESY, Carole DRAI représentée par Sylvain BERRIOS, Brigitte GAUVAIN représentée par Annick VOISIN, Pierre LEBEAU représenté par Charlotte LIBERT-ALBANEL, Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET représentée par Anne KLOPP, Marc MEDINA représenté par Eveline BESNARD.

Absents :

Christian FAUTRE, Nassim LACHELACHE, Laurent LAFON.

CONSEIL DE TERRITOIRE PARIS EST MARNE & BOIS

SEANCE DU 6 AVRIL 2021

OBJET : Modification du tableau des effectifs de l'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne & Bois

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

VU la loi n°84-53 en date du 26 janvier 1984, notamment son article 34,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque Collectivité ou Etablissement sont créés par l'organe délibérant de la Collectivité ou de l'Etablissement,

CONSIDERANT qu'il appartient, ainsi au Conseil de Territoire de fixer l'effectif des emplois à temps complet ou non complet nécessaires au fonctionnement des services,

CONSIDERANT que l'actualisation du tableau des effectifs du Territoire vise à tenir compte des évolutions de carrière des agents du Territoire et des transferts de personnels des communes vers le Territoire, à savoir :

1. Transformation de postes suite à mutation (départs) :

- Transformation d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe en poste d'adjoint administratif
- Transformation d'un poste d'adjoint administratif en poste de rédacteur

2. Transformation de poste suite à départ en retraite :

- Transformation d'un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe en poste d'adjoint technique,

3. Transformation de poste suite à obtention d'un concours :

- Transformation d'un poste d'adjoint technique en poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe

1. Transferts de personnels de la compétence ordures ménagères de Vincennes à compter du 1^{er} mai 2021

- Transfert d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe,
- Transfert d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe,
- Transfert de deux postes d'adjoints techniques principaux de 1^{ère} classe
- Transfert d'un poste d'adjoint technique.

DELIBERE

ARTICLE 1 :

2. Transformation de postes suite à mutation (départs) :

- Transformation d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe en poste d'adjoint administratif
- Transformation d'un poste d'adjoint administratif en poste de rédacteur

Accuse de réception en préfecture
094-200057941-20210406-DC2021-51-DE
Date de télétransmission : 12/04/2021
Date de réception préfecture : 12/04/2021

3. Transformation de poste suite à départ en retraite :

- Transformation d'un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe en poste d'adjoint technique,

4. Transformation de poste suite à obtention d'un concours :

- Transformation d'un poste d'adjoint technique en poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe

5. Transferts de personnels de la compétence ordures ménagères de Vincennes à compter du 1^{er} mai 2021

- Transfert d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe,
- Transfert d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe,
- Transfert de deux postes d'adjoints techniques principaux de 1^{ère} classe
- Transfert d'un poste d'adjoint technique.

ARTICLE 2 :

APPROUVE le tableau des effectifs du Territoire Paris Est Marne & Bois ci-annexé.

ARTICLE 3 :

DIT que la dépense correspondante sera imputée au chapitre 012 du budget principal du Territoire.

ARTICLE 4 :

Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, sa publication ou de sa notification cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement ParisEstMarne&Bois ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.

Le Président,



Olivier CAPITANIO

La présente délibération publiée le
est exécutoire à la date du
en application des articles L5211-1
et L.2131-1 du C.G.C.T.
Champigny-sur-Marne, le